



Centre Public d'Action Sociale de Grez-Doiceau

Le CPAS de Grez-Doiceau recrute un Infirmier en Chef (m/f/x) pour la Maison de Repos « Home Jean Renard »

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Lieu de travail :

Grez-Doiceau

Votre fonction :

L'objectif de la fonction de l'infirmier(e) en chef, placé sous l'autorité de la Direction de la MRPA/MRS, est d'assurer la mise en place des soins. De cette façon, il/elle contribue à la bonne circulation de l'information et à la réalisation des objectifs fixés.

La Maison de Repos « Home Jean Renard », dépendant du CPAS de Grez-Doiceau, dispose d'un agrément pour accueillir 69 résidents. Un projet de construction d'une nouvelle maison de repos (avec évolution vers une MRS) pour 96 résidents est en cours, en remplacement du bâtiment existant.

Responsabilités du titulaire de la fonction

1. Responsable de la gestion journalière du personnel du service dont il (elle) a la charge :

- Assurer la gestion du personnel infirmier et soignant.
- Coordonner le travail pluridisciplinaire du personnel dont il (elle) a la charge ;
- Gérer les ressources humaines et les répartir en fonction des nécessités du terrain (Organiser les horaires et gérer les prestations du personnel) ;
- Développer une politique de qualité afin de déterminer, d'organiser, d'évaluer et améliorer de manière systématique les soins relatifs à son champ d'expertise ;
- Créer, maintenir, dynamiser une ambiance positive au sein de l'équipe ;
- Gérer les situations conflictuelles au sein de l'équipe ;
- Participer au processus de recrutement du personnel ;
- Evaluer les compétences du personnel de manière objective ;
- Promouvoir les nouvelles techniques de prise en charge propres aux personnes âgées ;

- Participer aux diverses réunions pluridisciplinaires ;
- Mener les entretiens d'absentéisme et/ou d'observations, au besoin, en collaboration avec la Direction de la MRPA ;
- Informer la Direction des actes ou attitudes du personnel préjudiciables au bon fonctionnement de la MRPA ou la réputation du CPAS ;
- Assurer l'accueil et la formation du nouveau personnel (y compris stagiaires, étudiants, volontaires) ;
- Encadrer le personnel revenant d'une longue absence ;
- Analyser les besoins en formations ;
- Instaurer une politique de formation adaptée aux différentes catégories de personnel ;
- Veiller à la participation aux formations requises par les différentes législations ;
- Diffuser toutes les informations utiles au bon fonctionnement de ses services ;

2. Responsable de la gestion administrative et des projets d'acquisitions du service dont il (elle) a la charge :

- Veiller au respect des dispositions légales en matière : INAMI, régionales (ex : registres des escarres, des infections, des chutes et des incontinences), fédérales ;
- Comptabiliser les prestations du personnel ;
- Tenir le dossier individualisé de soins, en liaison avec le MCC - Médecin Coordinateur et Conseiller de la Maison de repos ;
- Assurer la satisfaction des résidents et le suivi des plaintes concernant ses services en collaboration avec la Direction ;
- Veiller à la bonne gestion des ressources financières allouées ;
- Identifier les besoins, les décrire, les budgétiser. Définir les priorités en fonction des objectifs déterminés par la Direction ;
- Conseiller et participer au choix du matériel et d'équipement destiné aux soins. Pour ce faire, déterminer les clauses techniques du matériel, de l'équipement et émettre un avis technique sur les offres reçues, dans le respect des procédures propres aux marchés publics ;
- Diffuser toutes les informations utiles au bon fonctionnement de ses services ;

3. Responsable de la qualité de soins du service dont il (elle) a la charge :

- Garantir la qualité des soins réalisés dans le respect des techniques et des procédures actualisées ;
- Veiller à la mise en place, la bonne application, l'actualisation et l'évaluation des procédures ;
- Mise à jour et transmission à la Direction des échelles de Katz ;
- Coordonner la tenue des réunions pluridisciplinaires du personnel de soins ;
- Réaliser avec l'équipe le programme de qualité et en assurer le suivi ;
- Superviser l'utilisation correcte du matériel mis à disposition du personnel ;
- Évaluer et fixer des objectifs en matière de qualité de soin avec le soutien la Direction ;
- Veiller au respect de l'hygiène, en collaboration avec la Direction et le MCC - Médecin Coordinateur et Conseiller :

- dans tous les actes de soins ;
- au développement de l'hygiène générale au sein de l'établissement ;
- à la prévention et au suivi des maladies nosocomiales ;
- Instaurer une culture en soins palliatifs en collaboration avec la Direction :
 - sensibiliser le personnel de soins à la nécessité de celle-ci ;
 - formuler des avis éclairés de soins palliatifs en équipe pluridisciplinaire ;
 - maintenir la connaissance du personnel ;
- Sensibiliser le personnel de soins à la nécessité d'une approche adaptée en matière de gestion de la démence en collaboration avec la Direction et la référente pour la démence :
 - formuler des avis éclairés en équipe pluridisciplinaire ;
 - maintenir la connaissance du personnel (plan de formation) ;
- Participer à l'élaboration, au suivi et à l'évolution du projet de vie de l'établissement.
- Participer à de bonnes relations avec les résidents et les familles :
 - L'accueil et l'intégration des résidents pour les éléments relatifs aux soins en concertation avec les kinésithérapeutes indépendants ;
 - Au respect du bien-être et de la dignité des résidents ;
- Intégrer les nouveautés et actualiser ses connaissances en matière de soins.

PROFIL DU CANDIDAT

Conditions de recrutement :

1° être belge, ou citoyen de l'Union européenne;

2° avoir une connaissance de la langue française jugée suffisante au regard de la fonction à exercer;

3° jouir des droits civils et politiques;

4° être de bonne conduite, vie et mœurs ;

5° satisfaire aux lois sur la milice;

6° justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer;

7° être âgé de 18 ans au moins ;

8° être porteur du diplôme d'infirmier(e) breveté(e) ou gradué(e) ; Un diplôme d'infirmier gradué est un atout ;

9° avoir une expérience pratique de personnel infirmier dans un hôpital, dans une maison de repos ou une maison de repos et de soins d'au moins 5 ans pour l'infirmier(e) breveté(e) ou de 3 ans pour l'infirmier(e) gradué(e)

10° réussir un examen de recrutement.

Les examens est divisé en trois épreuves: une épreuve générale écrite, une épreuve écrite propre à l'emploi considéré et une épreuve orale.

Le minimum requis dans chaque épreuve ou partie d'épreuve est de 50 % des points. Le minimum requis pour l'ensemble de l'examen est de 60 % des points. Chaque épreuve est éliminatoire.

Première épreuve écrite : Conférence à résumer et à commenter sur un sujet en rapport avec la fonction à conférer, avec prise de notes. L'appréciation porte sur le fond, la forme et l'orthographe. (50% des points requis)

Seconde épreuve écrite : Cette épreuve porte sur les matières en rapport avec la fonction postulée : travail infirmier, gestion d'équipe.

(Les épreuves 1 et 2 peuvent être groupées le même jour)

Epreuve orale : Cette épreuve consiste en une conversation sur des sujets d'intérêt général et examen des réactions du candidat face à diverses situations pratiques de travail en vue d'apprécier sa maturité, ses aptitudes professionnelles, sa motivation et son respect des normes déontologiques pour la fonction, et à comparer son profil avec les exigences de la fonction.

TYPE DE TRAVAIL

Régime de travail :

Emploi statutaire à temps plein. Stage d'1 an avant nomination. Barèmes IFIC.

Avantages :

- Assurance hospitalisation prise en charge par l'employeur.
- 26 jours de congés de base.
- Primes et RTT applicables au secteur des maison de repos.
- Pension du secteur public.
- Chèques-repas
- Reprise de l'ancienneté dans le secteur public, et de l'expérience utile à concurrence de 6 ans dans le secteur privé

CONTACT

Pour tout renseignement, contactez Madame Cateline VANNUNEN, Directrice générale, au 010 84 80 81 ou à cette adresse e-mail: cpas@grez-doiceau.be

MODALITÉS DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser à Madame Cateline VANNUNEN, Directrice générale, par mail (cpas@grez-doiceau.be) ou par courrier (Rue des Moulins 10, 1390 Grez-Doiceau) pour le 07 avril 2024 au plus tard. Elles devront être accompagnées d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae, d'une copie du diplôme, et d'un extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois.

Le candidat est tenu de solliciter un accusé de réception de sa candidature pour s'assurer de sa bonne réception par le CPAS.